



Table de concertation des intervenants en soutien communautaire en habitation de l'Outaouais

Rencontre 11

Le Boisé

Date : 21 octobre 2015

Heure : 9h00 AM

Lieu : Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

Invitée : Yves seguin

Nombre de participants : 15

Contenu :

- Avis de convocation et ordre du jour
- Procès-verbal

**La Table de concertation des intervenants en soutien communautaire en habitation
de l'Outaouais**

Avis de convocation et ordre du jour

Date : 21 Octobre 2015

Heure : 9h00 AM

Lieu: Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

Chères intervenantes,
Chers intervenants,

Vous êtes invité(e)s à participer à la prochaine table de concertation qui se tiendra le
Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

Le thème de la rencontre sera ``**Le Boisé**`` sous l'animation de Monsier Yves Seguin du
CIPTO.

Merci de venir avec des questions qui ont toujours été pertinentes pour l'enrichissement de
la table.

Meilleures salutations,

Alhousseynou Sall
Intervenant Communautaire
ROHSCO
Coordonnateur
819-205-3485, poste 24



Table de concertation des intervenants en soutien communautaire en habitation de l'Outaouais

Procès-verbal

Date : Le 21 octobre 2015

Lieu : Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

Étaient présents :

Prénoms et noms	Organismes
1. Alhousseynou Sall	ROHSCO
2. Victor Miaro	Centre Inter-section
3. Maxime Richer	Les Habitations Nouveaux départs
4. Danny Lyrette	Centre Inter-section
5. Kim LeBlond	Centre Mechtilde
6. Fanny Larachelle	OMHG
7. Valérie De Chaplain	Liberté- Elles
8. Jolaine Lacoursière	Le Gîte Ami
9. Louise Guindon	les œuvres Isidore ostiguy
10. Anta Diop	ROHSCO
11. Emilie Charette	Maison Réalité
12. Amelie Dollaire	L'autre Chez-soi
13. Ariane Girard	ANO
14. Yves Seguin	CIPTO
15. Jeremy	CIPTO

Alhousseynou Sall remercie la présence et fait un suivi sur la précédant rencontre :

- Le questionnaire : il distribue une proposition de questionnaire sur l'itinérance et propose à ce que chaque membre y apporte ses commentaires et au besoin des modifications.
- La liste des thèmes collectés lors de notre précédente rencontre. Il propose e vérifier que les noms des personnes qui ont posé les thèmes sont correctement attribuées et

éventuellement de proposer une personne ressource (expert) que l'on pourrait inviter. Il propose que chaque personne qui a proposé un thème de rédiger un bref résumé de la problématique en faisant sortir les enjeux. Cela permettra d'intéresser les autres intervenants et d'aider nos conférenciers à mieux orienter les discours vers nos attentes.

- Proposition de plan de travail sur le guide de bonne pratique guide.

DÉBUT DE LA SESSION : 9h 10 mn

Alhousseynou présente Yves Seguin, Directeur du Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO) et Jeremy, intervenant communautaire CIPTO

Y S

Fait un rappel historique du boisé. Le campement existe depuis de nombreuses années mais n'a été formalisé qu'à l'été 2013; Lors de cette première année, aucun protocole d'entente ne fut signé. Les représentants de la ville de Gatineau qui coordonnaient le projet pilote avaient demandé aux organismes communautaires offrant du soutien aux personnes en situation d'itinérance de s'impliquer selon leurs moyens. À l'été 2014, un protocole fut signé entre la Ville, l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais et l'organisme Droit Accès afin d'officialiser et baliser les rôles de chacun tout en offrant un meilleur appui aux campeurs.

Partenaires : *Les signataires du protocole pour l'été 2015 furent l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais (maintenant intégré au CISSSO, la ville de Gatineau et le CIPTO. D'autres organisations se sont également impliquées dans le projet, notamment le Gîte Ami, le BRAS, la Soupe Populaire, Droit Accès, IMAGES (l'équipe d'intervention en itinérance du CISSO) et le Service de police de la ville de Gatineau.*

Ressource humaine impliqué à l'été 2015 : Le CIPTO a fait l'embauche d'un 4^e membre de l'équipe mobile en itinérance (Jeremy) qui a eu pour mandat de soutenir le projet d'autogestion du camping et les campeurs dans leurs besoins individuels.

Fonctionnement : Autogestion par les campeurs

J.

Parle de son rôle d'intervenant aux près des campeurs, son approche, ses défis, la gestion des conflits, les méthodes d'intervention de la police.

DISCUSSION- ÉCHANGES :

D. L.

Au vu de l'ampleur des défis, Danny Lyrette propose que les partenaires travaillent plus dans un esprit de consensus, avec une nouvelle approche. L'idéal serait de ne pas seulement considérer ce que chaque partenaire peut apporter, mais aussi comment mettre le tout ensemble. D'où l'impératif nécessité de définir un mode fonctionnement, dans le but de mettre en place un objectif commun.

A. D.

Dans le but de respecter les personnes (campeurs) et en même temps de les responsabiliser, il serait implorant de recruter cette population pour tester certaines approches qui ont fonctionné ailleurs. Par exemple, permettre aux campeurs qui consomment (drogues et autres substances illicites) d'avoir accès à leur consommation mais tout ceci doit être encadré.

A.S.

Identifier au sein des campeurs des personnes avec des profils pouvant être logés dans des organismes déjà existants en offrant des quotas ou même des privilèges d'accès au logement. Ou encore, penser à l'idée de bâtir des nouveaux projets d'habitation pouvant accueillir les campeurs.

Y. S.

En réponse aux propositions d'Alhousseynou, la première proposition semble plus réaliste. La seconde se heurte à deux défis majeurs. Le défi premier étant que les campeurs se sont installés à proximité des lieux de services dont ils bénéficient (soins, nourriture, etc...). Les déplacer, c'est les éloigner de ces services. Le second défi relèvera de la cohabitation entre campeurs eux-mêmes, mais aussi entre campeurs et autres riverains

A. S.

Rappelle l'existence des projets nés à partir de campements similaires ailleurs au Canada, en Australie et aux USA. Pourquoi ne serait-il pas possible de s'inspirer de ces modèles? D'autant plus certains campeurs ont exprimé une motivation de s'impliquer dans la construction.

Y.S.

Certes, des idées venant des campeurs eux-mêmes méritent d'être valorisés. Cela peut contribuer à cultiver un esprit d'estime de soi ``se sentir utile``. Il faut cependant comprendre que mêmes si des exemples de projets similaires existent ailleurs, ils ont eu lieu à des endroits où les conditions climatiques plus clémentes que celles du Québec. En plus, les populations sont beaucoup plus homogènes et mieux organisées que ce que celle des campeurs au boisé.

J.

Les campeurs proposent souvent des idées pouvant améliorer leurs conditions de vie (exemple : dotation de toilettes, de service de lavabo, etc...). Il est cependant difficile de les réaliser à cause de contraintes administratives qui sont imposées la ville. Ce qui fait que la plupart de temps, les porteurs se découragent et les idées tombent à l'eau.

M.R.

Pour ce qu'est du défi de gestion des conflits dans le camp, une propose une approche ``Donne toi une chance`` pourrait peut-être bien fonctionner. Ne pas exclure ceux qui sont intimidés, mais inclure de nouveaux partenaires avec cette approche. Ca a déjà fonctionné ailleurs et pourquoi pas dans le contexte du boisé.

F. L.

Le défi face à l'intervention inapproprié des policiers vis à vis des campeurs, est-ce qu'il a été pensé de donner une formation aux policiers intervenants dans le but de les sensibiliser?

Y. S.

Environ 200 policiers ont bénéficié de formation dans ce sens, mais le problème qui se pose est que les policiers (malgré la formation), reçoivent d'autres directives qui les empêchent de pouvoir appliquer les outils de la formation. En plus de la formation, des rencontres sont organisées (une rencontre toutes les deux semaines) où les partenaires et les campeurs sont conviés.

F. L.

Dans ce cas, il serait peut être très utile de faire venir quelqu'un à qui a une expertise approuvée dans des situations similaires à celle du boisé pour la sensibilisation de l'ensemble des partenaires.

A.G.

La complexité de la situation pourrait être à l'origine de manque de solutions adéquates. Il serait peut être nécessaire d'impliquer des étudiants en travail social (de l'UQO par exemple) dans le but de mieux comprendre la situation et travailler sur des solutions appropriées.

Y.S.

C'est vrai que des études ont déjà été réalisées (**aux américaines???**), mais celles-ci sont plus orientée vers la démonstration de la situation et non dans son analyse.

Y. S.

Toutes les solutions que vous proposez semblent être des solutions à long terme. Nous sommes en octobre et le camp sera officiellement fermé dans quelques jours, le 30 du mois. Le temps presse et nous avons besoins de solutions immédiates, bien que provisoires. Avez-vous des idées de solutions dans l'immédiat?

L. G.

Existence d'un fond d'urgence auprès des œuvres Isidore Ostiguy en provenance de la SRA. Nous proposons d'utiliser cet agent déjà disponible sous forme de PSL pour faire bénéficier à certains campeurs de logement.

D.L.

Que vont devenir les campeurs après la fermeture du camp fin octobre?

Y.S.

On peut dire que la majorité des campeurs vit dans la débrouillardise. Certains vont au Gite Ami, d'autres en collocation, etc.

É. C.

Je propose la création d'une approche de partenariat dans le monde de l'habitation. Ce partenariat travaillera sur l'accueil des campeurs dans des organismes pendant l'été.

A.S.

Notre rencontre touche à sa fin. Il ressort de nos échanges que les intervenants ont des idées de solutions. A Yves Seguin Je demande, si des démarches sont déjà en cours toujours dans le but d'améliorer la situation des campeurs et quel rôle pourrait jouer les intervenants ici présents?

Y.S.

Ce sont d'abord les intervenants qui travaillent directement les campeurs (comme Jérémy) qui doivent être en première ligne de réflexion et solliciter au besoin les autres intervenants.

A.S.

Je remercie Yves Seguin, Jeremy et l'ensemble des personnes ici présentes.

**Alhousseynou Sall
Intervenant Communautaire
ROHSCO
Coordonnateur
819-205-3485, poste 24**